

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2013

CRÉATION DU CONTRAT DE GÉNÉRATION - (N° 570)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N ° 137

présenté par
M. Richard et M. Vercamer

ARTICLE PREMIER

À la troisième phrase de l'alinéa 25, supprimer la première occurrence du mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.